



Une absence non remplacée ?

Avant, je mets
l'administration face à
ses responsabilités.
Après, je signale sur le
RSST.



Besoin d'infos sur le remplacement ?

Je retrouve les informations sur le pôle de gestion remplacement (absences prévisibles, numéros de téléphone, formulaire de demande d'autorisation d'absence, ...).



Une absence imprévisible ?



Je signale une absence imprévisible avec le formulaire mis en ligne par la DSDEN (en remplacement de l'envoi d'un mail).



L'UNSA, votre alliée du quotidien

